

SPECIFICITE DES DIFFICULTES SCOLAIRES DES ENFANTS DYSLEXIQUES

Les erreurs de lecture ne sont pas spécifiques chez les dyslexiques par contre leur fréquence et surtout leur persistance sont caractéristiques.

- Difficultés à lire (décoder l'écrit), lenteur, erreurs sonores (ex : k/g, t/d,...), paralexie (dire un mot pour un autre, ex: tabac/table), erreurs visuelles ex: p/q, a/o, m/n. La charge mentale (allocation cognitive) pour la lecture est telle que l'enfant ne peut plus accéder à une compréhension du texte ou de l'énoncé.
- L'orthographe est très défaillante.
- Meilleure performance à l'oral. Pour un même énoncé, l'élève a une compréhension nettement supérieure lorsque l'énoncé est oralisé.
- Capacités d'apprentissages normales (si on passe par une autre modalité que l'écrit).

Très souvent, on peut constater les caractéristiques suivantes :

- Grande lenteur dans toutes les activités comprenant de l'écrit (lecture ou écriture) d'où impossibilité de traiter un devoir en entier.
- Ecriture peu lisible dans son contenu et sa forme (graphisme, orthographe et segmentation des mots, «Il laver caché la ache derier l'arbre/ il avait caché la hache derrière l'arbre »).
- Difficulté d'organisation (besoin de repères).
- Problème de mémoire à court terme (nécessitant une répétition des consignes).
- Problème pour se situer dans le temps, pour faire une chronologie.
- Fatigabilité.
- Gêné par le bruit qui perturbe la concentration.

Ces difficultés à traiter l'écrit et donc à suivre en classe peuvent être la cause de comportements et attitudes inadaptes : agitation, inattention, renoncement, indifférence, ...

Quelques recommandations d'adaptation pédagogique pour les enfants dyslexiques

Un élève ordinaire va mettre 2 à 4 ans à être autonome en lecture. L'enfant dyslexique, malgré ses efforts, va mettre beaucoup plus de temps. Pendant cette période, il ne pourra pas accéder par l'écrit aux compétences et connaissances requises par l'école, il faut donc trouver une autre modalité d'acquisition (l'oral) afin qu'il n'accumule pas un retard scolaire, en plus de son retard de lecture et d'orthographe.

Tous les enfants ne présentent pas le même profil de difficultés. Il est nécessaire de faire une analyse individuelle, pour chaque enfant dyslexique. Les principales difficultés rencontrées sont notées ci-dessous:

- Il faut expliciter à l'enfant que l'on sait qu'il a une difficulté particulière et que l'on va essayer d'en tenir compte. Ceci permet de créer un climat de confiance.
- Faire accepter par l'ensemble de la classe la prise en charge particulière des enfants dyslexiques.
- L'enfant ne pouvant accéder aux apprentissages par une lecture autonome, il faut lui oraliser les consignes, les textes. Essayer le plus souvent possible de lire les énoncés à haute voix, à toute la classe.
- Ses possibilités de copie d'un texte au tableau sont médiocres (lenteur, erreurs) rendant difficile le travail à la maison. Nécessité de lui fournir une photocopie.
- Favoriser sa verbalisation et les interactions verbales.
- Prendre le temps de donner les consignes et aller souvent vers lui pour s'assurer qu'il les a comprises.
- S'il le souhaite, lui permettre de lire à mi-voix pendant les tests ou exercices silencieux.
- Pour l'apprentissage de la lecture, l'aider à segmenter et repérer les phonèmes et les autres unités sonores en utilisant les couleurs les gestes (S.Borel-Maisonny). Faire un entraînement de la conscience phonologique et de la conversion graphème-phonème (à l'oral et à l'écrit).
- Pour les règles d'orthographe et de grammaire qui lui sont difficilement accessibles, les cas particuliers et les irrégularités entraînent des confusions dans ce qu'il sait. Essayer de l'en dispenser sinon il risque de perdre ses quelques repères.

Devoirs

- L'aider à organiser son travail.
- Prévoir de fournir une feuille avec des indications précises pour le devoir à la maison.
- Pour les devoirs, il faut qu'on lui lise les consignes et leçons pour qu'ils les apprennent. Par exemple, il peut apprendre une récitation ou une leçon d'histoire par l'oralisation d'un tiers.
- Faire précéder la lecture par un tiers avant que lui-même ne lise.

L'évaluation :

- L'évaluation de l'orthographe doit être dissociée de la note dans la discipline.
- Pour les dictées, afin qu'il puisse mesurer ses progrès, une modalité de notation spécifique doit être adoptée, exemple noter sur 100 en déduisant le nombre de fautes.
- Dans chaque discipline au moins une fois par trimestre faire une évaluation individuelle à l'oral pour connaître la réalité de ses compétences et connaissances scolaires acquises.
- Pour les contrôles en classe, donner un temps supplémentaire ou multiplier la note d'un coefficient de bonification.
- Pour les rédactions, il est parfois possible de prendre son texte sous la dictée (secrétaire) car lorsqu'il écrit sa charge mentale est telle qu'il ne peut pas se consacrer à la réflexion sur le contenu.
- Pour l'évaluation des capacités de lecture (précision, fluence) ne jamais le faire lire à haute voix devant la classe. Si l'enseignant souhaite savoir où il en est et s'il progresse, il doit le faire en individuel en l'encourageant et en le déculpabilisant.

Pour les enfants dyslexiques, le travail scolaire nécessite des efforts intenses. Ils doivent être encouragés encore plus souvent que les autres et trouver une reconnaissance du travail effectué.